

Compte-rendu du CONSEIL SYNDICAL du 14 avril 2025



Ce conseil syndical faisant suite à celui du 03 avril 2025, au cours duquel le quorum n'a pas été atteint, il se réunit sans condition de quorum

Ordre du jour

- Adoption du Compte-rendu du Conseil Syndical du 18 décembre 2024
- Compte de gestion 2024
- Compte administratif 2024
- Affectation du résultat
- Rapport d'activité
- Convention sur l'enquête mobilité EMC2
- Questions diverses

Titulaires présents : Mesdames, Messieurs, Aurélien BLANC, Alexandre DROGOZ, Isabelle FLORES, Gérard REGEAMORTEL, Francis SURNON

Suppléants présents : Madame Gaëlle MULLARD

Pouvoirs : De Monsieur Alain CHADI à Aurélien BLANC

Excusés : Mesdames, Messieurs, Jean-Marc ASTREOUD, Daniel BARRET, Thierry BEKHIT, Jonathan BEL, Martine BLACHE, Myriam BOITEUX, Alexandre BOLLEAU, Pauline BON, Jacques BRACCO, Jean-Yves BRENIER, Jean-Yves CADO, Cédric CAMP, Bernard CARRIER SALVADOR REDON, Frédéric CERVERA, André CHABERT, Alain CHADI, Alexandre CLUCHIER, Jacques CUISNIER, Roger DAVRIEUX, Pierrick DE VAUJANY, Gérard DEZEMPTE, Sandra DREVET, David EMERAUD, Youri GARCIA, Nathalie GARSI, Corinne GEORGES, Bruno GINDRE, Christian GIROUD, Sylvain GRANGER, Bernard JARLAUD, Christophe LALICHE, Philippe LAURENT, Stéphane LEFEVRE, Vincent LIENARD, Stéphane MATHIS, Annick MERLE, Benoît MILLET, Régis MURILLON, Gilbert NGUYEN, Françoise ORTEGA, Nathalie PEJU, Annie POURTIER, Sandrine POZZOBON-MAITRE, Pierre-Marie PRAL, Philippe PSAÏLA, Nathalie ROUBA LOPRETE, Jean-Louis SBAFFE, Angélique SIMON, Pascal SKUP

Suppléants excusés : Mesdames, Messieurs, Jean-Louis ANDREU, Laurent BADOL, Jean-Pierre BERTHELOT, Mireille BOUVIER, Denis BOUVIER-PATRON, Franck BRON, Eliane BUYAT, Christophe CANDY, Bernard CASTILLA, Stéphanie CHENU, Pascal COSTA, Michel CROLLARD, Christiane DREVET, Marie-Claire DUMOULIN, Anne-Isabelle ERBS, Patrick FERRARIS, Quentin FOURCAUD, Christian FRANZOI, Danielle GARCIA, Didier GAUDIN, Fabien GAUTHIER, Frédéric GEHIN, Nicole GENIN, Jean-Paul GIROUD, Jérôme GRAUSI, Naïra GRIGORIAN, Laurent GUILLET, Frédérique LUZET, Wilfried MADULI, Joël PERISSEZ, Anne PETIT, POMMET, Hélène POULAIN, Joseph QUILES, Georges RINCHET, Jean-Yves ROUX, Cyril SAURA, Katia SERRANO, Eric TERUEL, Jean-Louis TURMAUD

Monsieur Le Président procède à l'appel nominatif des conseillers syndicaux. La séance est ouverte à 17h30.

Désignation du secrétaire de séance :

Monsieur Alexandre DROGOZ est nommé secrétaire de séance. Il sera chargé de valider le compte-rendu de la réunion avant sa diffusion.

Approbation du compte-rendu du Conseil Syndical du 18 décembre 2024

ADOPTÉ : à 7 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

Compte de gestion 2024 du budget principal

Il s'agit d'approuver le compte de gestion du budget principal tenu par le trésorier pour l'exercice 2024. Le compte de gestion retrace l'ensemble des opérations comptables effectuées par le Syndicat Mixte au cours de l'exercice 2024. Monsieur le Président signale que celui-ci est en tout point conforme avec le compte administratif 2024.

Objet : Approbation du compte de gestion 2024 du budget principal

Monsieur le Président indique qu'il s'agit d'approuver le compte de gestion du budget principal tenu par le trésorier pour l'exercice 2024. Le compte de gestion retrace l'ensemble des opérations comptables effectuées par le Syndicat Mixte au cours de l'exercice 2024. Monsieur le Président signale que celui-ci est en tout point conforme avec le compte administratif 2024.

Il est proposé aux membres du Conseil syndical :

- d'approuver le compte de gestion 2024 pour le Budget principal

ADOPTÉ : à 7 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

Le président quitte la séance

Compte administratif 2024 du budget principal

Au vu du compte de gestion approuvé, le conseil syndical doit approuver le compte administratif.

Objet : Compte administratif 2024 du budget principal du Syndicat Mixte de la Boucle du Rhône en Dauphiné

Il est proposé aux membres du Conseil syndical d'approuver le compte administratif 2024, présenté comme suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	268 270,63 €	55 566,41 €
Recettes	264 734,56 €	53 065,23 €
Résultat	- 3 536,07 €	-2 501,18 €

ADOPTÉ : à 5 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

Le Président rejoint la séance.

Affectation du résultat 2024

Affectation du résultat (en euros)

Libellé	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Résultat 2024	— 3 356,07 €	- 2 501,18 €
Résultats antérieurs	72 290,66 €	235 556,42 €
Résultat	68 754,59 €	233 055,24 €
Clôture Vue générale	301 809,83 €	

Objet : Affectation du résultat excédentaire de 2024 du budget du Syndicat Mixte de la Boucle du Rhône en Dauphiné

Après présentation du compte administratif 2024, il est proposé aux membres du Conseil syndical de porter le résultat 2024 de la façon suivante :

- ⑩ en section d'investissement pour un montant de : 233 055,24 € au compte 001 excédent d'investissement reporté
- ⑩ en section de fonctionnement pour un montant de 68 754,59 € : au compte 002 excédent de fonctionnement reporté.

ADOPTÉ : à 7 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

Rapport d'activité

La collectivité est tenue d'établir chaque année un rapport d'activité qui rend compte des missions qui ont été exercées dans le cadre de ses compétences.

Le projet de rapport d'activité 2024 du Syndicat Mixte de la Boucle du Rhône en Dauphiné figure a été présenté à l'assemblée.

ADOPTÉ : à 7 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

Convention sur l'enquête mobilité EMC2

La dernière enquête mobilité réalisée à l'échelle des territoires lyonnais a été réalisée en 2015.

Afin d'actualiser les données de cette enquête et de mesurer l'évolution des mobilités, relatives à l'évolution de l'offre de transports et des habitudes de déplacements des habitants, SYTRAL Mobilité a proposé aux collectivités qui s'étaient déjà engagées dans l'enquête de 2015, de participer à une actualisation de cette dernière selon la méthodologie certifiée du CEREMA.

Une EMC2 est une enquête qui permet de disposer d'informations précises sur les pratiques de déplacements des habitants du territoire. Elle permet de suivre les mutations dans le temps de ces pratiques de déplacement. Les données qu'elle fournit ont vocation à alimenter les études de planification ou de définition de projets de transports ou d'évaluation des politiques publiques. Ses résultats peuvent également permettre de mieux connaître le fonctionnement global et différencié des territoires (mobilité en zone urbaine, périurbaine et rurale). Enfin ces données peuvent alimenter tout document de communication sur le sujet de la mobilité quotidienne.

La participation du Symbord, déjà associé à l'enquête de 2015, consisterait à financer à hauteur de 2 100 € au financement de cette enquête. Au regard de la précédente enquête, le territoire sera plus finement découpé afin de bénéficier d'une meilleure précision des résultats. Le Symbord aura accès aux données collectées et sera en mesure de faire ses propres analyses de ces données, dans les conditions fixées par la convention.

Afin de valider la participation du syndicat à cette enquête, il est proposé aux membres du conseil syndical de valider la convention qui leur a été présenté.

ADOPTÉ : à 7 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

Question diverses

Le Président rappelle que des points divers portant sur le CFEL, la rencontre à venir avec le SCoT BUCOPA, la loi Trace et le franchissement du Rhône ont été discutés lors de la séance initialement convoquée le 03 avril et au cours de laquelle le quorum n'a pas été atteint et propose d'en faire un rappel.

En l'absence de questions diverses, la séance est levée à 18h00.

Le secrétaire de séance

Le Président

Alexandre DROGOZ

Aurélien Blanc